



CDEN du 16 février 2023

Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

Monsieur le Vice-Président du département,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les élus et les représentants,

Nous regrettons l'absence de M. le Préfet pour un sujet aussi important qui va impacter particulièrement notre département.

Notre déclaration sera très concrète et ferait plaisir à notre ministre puisqu'elle va se dérouler comme si nous étions en classe, devant non pas des décimales mais des élèves.

Vrai ou FAUX : Notre ministère particulièrement bienveillant envers ses personnels et pour renforcer l'attractivité de notre métier a pris des mesures très appréciées : proposer à ses personnels, qui n'en peuvent déjà plus, qu'ils travaillent plus longtemps, qu'ils travaillent plus et qu'ils aient plus d'élèves dans leurs classes.

Passons à la dictée maintenant, elle sera réduite aujourd'hui à quelques mots : lamentable, écœurant, déconnecté, méprisant, lassitude, injustifiable.

Nous avons fait au plus simple et ces mots concernent les nombreux retours que nous avons eus suite aux décisions annoncées en carte scolaire. Nous aurions pu en écrire des pages, mais c'est trop long pour une dictée !

Place au problème de logique :

- Comment peut-on diminuer les moyennes des élèves en classe qui en France sont les plus fortes de l'Union européenne ?
- Comment peut-on faire face à la difficulté scolaire de plus en plus importante et majorée après cette période de Covid ? Et faire sans Rased qui auraient été bien utiles ?
- Comment peut-on faciliter l'inclusion des élèves qui est une priorité affichée ?

- Comment l'État employeur peut-il protéger ses personnels qui font de plus en plus face à des enfants qui ont de forts troubles du comportement ?
- Comment peut-on prendre en charge des élèves qui sont en structure classique faute de place en établissements spécialisés ?
- Comment peut-on éviter que des élèves et leurs camarades soient en souffrance dans leur classe ?
- Comment favoriser la mixité sociale ?
- Comment peut-on scolariser le plus possible de tout-petits ?
- Comment peut-on prendre en compte la ruralité de notre département ?
- Comment peut-on prendre en compte la difficulté sociale clairement reconnue dans notre département ?
- Comment peut-on ouvrir des classes en bilingue, priorité de notre recteur mais sans moyens dédiés ?
- Comment peut-on mieux prendre en charge sa classe ?
- Comment peut-on mieux prendre en compte les spécificités des locaux de certaines de nos écoles ?
- Comment peut-on remercier nos élus de leur investissement envers leur école publique ?
- Comment peut-on favoriser l'école publique qui accueille un public socialement moins favorisé que l'école privée dans un département où la concurrence est forte ?
- Comment favoriser l'attractivité de notre métier et conserver des personnels de plus en plus épuisés par leurs conditions de travail et qui cherchent de plus en plus à quitter ce métier ?
- Comment faire en sorte qu'il y ait moins de problèmes de remplacement ?
- Comment mieux prendre en charge les élèves allophones ?

« Ah désolé, je n'ai pas le temps de vous laisser répondre, il faut que l'on aille faire notre demi-heure d'activité physique quotidienne, ce qui n'est pas facile puisque aujourd'hui dans ma classe de CM2, j'ai 6 élèves de CP, ma collègue étant absente et pas remplacée. »

La réponse est « en supprimant des classes », 45 dans notre département.

Comment cela c'est impossible ? Cela n'a aucun sens ? C'est n'importe quoi. C'est incompréhensible ?

C'est simple pour trouver la solution, il fallait utiliser la formule P/E ou E/C qui nous prouve que malgré ces fermetures, le taux d'encadrement s'améliore. Formule répétée au mot près par des députés qui ont voté cette diminution de budget et par le Dasen qui n'a d'autre choix que de le présenter sous un angle positif, tout en nous indiquant que cela aurait pu être pire !

Petit échange avec un des élèves :

« - Mais monsieur, on parle d'élèves et pas de décimales ! J'ai entendu le ministre il a dit que les élèves étaient sa priorité, je suis d'accord c'est normal nous représentons les citoyens de demain.

- Désolé, même si j'entends tes arguments et suis tout à fait d'accord avec toi, malheureusement tes parents ne sont pas actionnaires. L'école comme l'hôpital n'est présentée qu'en termes de coûts et ne produit pas de richesses et ne peut bénéficier à des actionnaires. »

En tant que représentants du personnel de l'**UNSA Éducation**, nous avons utilisé l'ironie pour masquer notre colère et notre refus de cette carte scolaire brutale. Nous sommes habitués au mépris depuis le début du premier mandat de M. Macron, nous regrettons que les acteurs des écoles publiques de notre département, parents et élus aient à y faire face. Un collectif de refus de ces mesures prend une proportion inédite dans notre département, il comprend nombre de parents et d'élus. L'**UNSA Éducation 22** soutiendra et agira aux côtés de ce collectif pour refuser cette carte scolaire brutale.

Et pour finir, que dire des conséquences humaines qu'entraîneront ces nombreuses fermetures, puisque cela fait autant de personnes qui vont perdre leur poste, et sans en retrouver un dans certains secteurs ?

A propos de mépris, voici les dernières nouvelles du merveilleux monde de l'Éducation qui concerne la partie du second degré : suppression de la technologie, heure de soutien ou d'approfondissement, "Devoirs faits" obligatoires. Le ministère manifeste, une fois de plus, son peu d'égard envers les personnels en annonçant en janvier par voie de presse, sans aucune concertation préalable, des décisions qui vont impacter significativement les moyens humains et le fonctionnement des établissements.

Je vais reprendre le texte de l'intersyndicale : le ministère a annoncé par voie de presse son intention de supprimer l'enseignement de technologie en 6ème.

Cette décision n'a été ni présentée, ni discutée dans aucune instance de dialogue social avec les organisations représentatives. La circulaire « Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux des élèves en CM1, CM2 et 6ème (cycle 3) pour faciliter leur entrée au collège » parue au BO le 12 janvier n'y fait pas davantage référence. Le Ministre est décidément bien mal inspiré de renouer ainsi avec les méthodes verticales et autoritaires de son prédécesseur.

La suppression de la technologie en 6ème retirerait aux élèves la possibilité de découvrir une nouvelle dimension de la technologie ancrée dans les sciences et techniques qui concourt à la compréhension du monde qui les entoure. Faut-il comprendre que le programme de sciences et technologie en 6ème pourrait être supprimé ? Ou serait-il laissé à la responsabilité des collègues de SVT et de physique-chimie sans horaire supplémentaire ?

Pour financer le nouvel accompagnement des élèves en mathématiques ou en français, aux contours très flous, et le loger dans les 26 heures élève par semaine, le ministre fait donc un choix très contestable en supprimant une discipline pourtant initiée au primaire.

Cette décision confirme que ce sont bien des logiques budgétaires et de ressources humaines (suppressions d'emplois et pénurie de professeurs de technologie) qui ont guidé cet arbitrage avant même toute considération pédagogique. Cette décision va mettre en danger les postes des collègues de technologie qui pourraient se retrouver en complément de service dans un autre établissement à la rentrée voire être victimes d'une mesure de carte scolaire.

L'urgence est à la baisse des effectifs par classe pour mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages et à la revalorisation des métiers de l'enseignement pour juguler la crise de recrutement.

En ce qui concerne la rentrée prochaine dans le 2nd degré, il est utile de préciser que notre département a déjà pris très cher ces dernières années et cela ne va pas s'arranger... Autre détail, encore une fois totalement oublié, les indicateurs sociaux dans le secondaire sont très marqués et en défaveur des établissements publics.

Nous terminerons par quelques données qui ont dû être supprimées par inadvertance (un appui intempestif sur la touche SUPPR ?) lorsque le ministère a établi son projet de carte scolaire.

Pour les fiches Santé et sécurité au travail et les violences subies par nos enseignants des écoles qui sont en très forte augmentation dans notre département, nous vous avons alerté à ce sujet et ne cessons de le faire régulièrement. Va-t-on attendre qu'il se passe quelque chose de grave pour réagir ou enfin agir ?

Depuis la rentrée, 168 fiches dénoncent des violences verbales ou physiques subies par nos collègues dans les écoles, soit 60% des fiches qui concernent 52 écoles différentes, et dans la réalité c'est bien plus...

Rien que pour cette problématique, pour l'**UNSA Éducation**, il n'y aurait dû n'y avoir aucune fermeture de classe...

Pour information, les données suivantes ne sont pas le fruit de mon imagination mais elles émanent de la DEPP, donc du ministère.

Moyenne des élèves par classe en France en élémentaire : 22 contre 19,3 dans l'Union européenne et 17 dans les pays les mieux lotis.

Moyenne des élèves par classe en France au collège : 26 contre 21 dans l'Union européenne. Il est utile de s'en rappeler pour les moyens du second degré qui vont nous être présentés.

Pas de données précises pour les lycées mais il devient presque banal d'avoir plus de 35 élèves par classe.

D'autres données confirment que le temps de cour est le aussi le plus important et que les enseignants sont les moins payés des pays de l'OCDE.

Nous terminerons par les 7 points communs entre le projet de réforme des retraites et cette carte scolaire 1^{er} degré : hors-sol ou déconnectée, mépris, choix politique, dégoût des personnels, inquiétudes pour les perspectives, conditions de travail dégradées, attractivité.

J'en ajouterai un ultime : l'**UNSA Éducation** dénonce, refuse ces mesures et continuera à les combattre.

Nous vous remercions de votre attention.